

## CREATION D'UN NOUVEL ORGANE OFFICIEL ET SES CONSEQUENCES

A cette époque\*, la « Page du REF » qui était insérée dans l'Organe Officiel de l'Association prenait un développement de plus en plus important.

Certains numéros étaient constitués pour près de la moitié de leur surface utile par des articles communiqués par le Réseau.

Il apparut donc particulièrement opportun aux secrétaires d'alors : 8CA et 8BU de donner satisfaction aux demandes qui avaient été formulées en éditant aux frais du Réseau la « Page du REF » sous la forme d'un périodique dont le service serait fait à tous les membres, ceci sans augmentation du montant de la cotisation, l'état des finances rendant possible cette dernière condition.

En plein accord avec l'administrateur de l'Organe Officiel, fut créée la petite revue bimensuelle « REF » nouvel et véritable Organe Officiel de l'Association.

Le premier numéro parut le 1<sup>er</sup> décembre 1929 et tous les membres lurent avec un vif plaisir l'article « NOUS » qui figurait en Editorial et définissait la ligne de conduite et le but de notre journal.

Petit par sa surface, mais riche des espoirs que lui avaient confiés ses créateurs, « REF » réalisa parfaitement la liaison cherchée entre tous les membres de l'Association.

Les 30-31 mai et 1<sup>er</sup> juin 1930 se tint le deuxième Congrès du REF, dans une des salles de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Dans la matinée de la première journée eut lieu la séance inaugurale présidée par J. Lefebvre 8GL ; elle fut suivie des séances des commissions (juridique, réglementation, technique).

Entre temps, des visites furent organisées dans un Central Télégraphique et aux Etablissements Tudor.

(\*) Voir précédent numéro.

N° 143

QUATRIÈME ANNÉE. — Le numéro : 2 fr.

7 Mai 1927



# JOURNAL DES 8

SEUL JOURNAL FRANÇAIS EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ÉMISSION D'AMATEURS, PARAISSANT CHAQUE SAMEDI  
SUR 8, 12 OU 16 PAGES & ÉDITÉ PAR SES LECTEURS RÉPARTIS DANS LE MONDE ENTIER

ORGANE OFFICIEL DU "RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS" (R.E.F.) (SECTION FRANÇAISE DE L'I.A.R.U.)

ABONNEMENTS :  
France (pour un an)..... 50 fr.  
Etranger (pour un an)..... 100 fr.

Remise 20 % aux Membres du R.E.F.

Administration :  
**Imprimerie VEUCLIN**  
RUGLES (EURE)

Téléphone : RUGLES N° 6  
Chèques Postaux : Rouen 7952  
Station T.S.F. : et SBP

*Nous rappelons à nos lecteurs que les membres du R.E.F. bénéficient d'une remise de 20 % sur le prix de l'abonnement au « Jd8 ». (Paiement à la souscription ou renouvellement de l'abonnement, par chèque postal de préférence).*

*Toutefois, il est impossible d'appliquer ce tarif de faveur aux membres qui nous obligent aux frais onéreux d'écritures et recouvrement postal. (Jd8).*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU R.E.F.

### LE PREMIER QSO EUROPE-HAWAÏ

Après avoir travaillé en trois jours avec 13 stations de Californie où ses signaux étaient reçus jusqu'à **8B**, la station **8YOR** d'Orléans vient d'entrer en communication le 30 Avril à 0800 gmt avec **oh6AXW** de Honolulu (Iles Hawaï), réalisant ainsi la première liaison entre l'Europe et les Iles Hawaï.

La liaison très confortable a duré 1 h. 12.  
**oh6AXW** est sur 19 m. 50, r7, QSB 500 cycles.  
**8YOR** était reçu r5.

Voici le QRA passé au cours de QSO : E.W. Rahl, Luke field, Honolulu (Hawaï).



# REF



Section Française de l'I.A.R.U. — Société agréée par le Ministère de la Guerre, N° 12744

COMPTÉ CHEQUE POSTAL FRANCE 1027-92

LARCHER, B.P. 11

Boulogne-Billancourt (Seine)

Secrétariat, Trésorerie, Service de Relais :

LARCHER

B. P. 11, BOULOGNE-BILLANCOURT (SEINE)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

REF BOULOGNE-SCR-SEINE

## NOUS !

Titre prétentieux ? Orgueilleux ?  
Non... simplement une exclamation de joie en voyant paraître le premier numéro de REF, organe officiel de notre cher Réseau !

Enfin, un journal uniquement à NOUS  
rédigé par NOUS  
pour NOUS

et qui sera distribué chaque quinzaine, véritable trait d'union entre tous les Amateurs d'ondes courtes appartenant à la Grande Famille du RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS, quel que soit le lieu de leur résidence !

Ce modeste petit bulletin ne laissera plus isolé aucun membre du Réseau de son organisation régionale ou centrale, et c'était là ce que vous désiriez le plus ardemment, n'est-ce pas, chers lecteurs et amis ?

Avec lui, impossible d'ignorer (et, partant, plus d'excuses !) la prochaine réunion de votre Section, l'inscription au Réseau d'un nouveau camarade, le changement d'adresse d'un de vos bons correspondants, etc. Nous ferons paraître la liste des membres du R.E.F. par Sections afin de vous faciliter des relations amicales entre amateurs et, évidemment, toutes les démarches que vous voudrez dans notre organisation administrative, tout ce que vous voudrez.

Le samedi matin, la réunion de clôture enregistra le vote d'un certain nombre de vœux devant être adressés à l'Administration des PTT et demandant une réglementation plus libérale pour les amateurs.

D'autre part la commission juridique, présidée par M<sup>e</sup> Peille 8GJ, prépara un projet de contrat avec la Société des Auteurs pour permettre aux membres de l'Association de transmettre des morceaux du répertoire de la Société sans avoir à redouter les poursuites judiciaires éventuelles.

Le samedi soir se tint, également à la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, l'Assemblée Générale qui approuva les décisions du Congrès relatives aux vœux émis.

Chassany 8HE demande que la revue « REF » soit améliorée.

L'augmentation qui était prévue pour la cotisation répondait d'ailleurs à ce désir.

Le nombre des bulletins reçus n'atteignant pas le quorum indispensable, une nouvelle Assemblée fut nécessaire.

Le dimanche matin, eut lieu la visite de la station de la Tour Eiffel et l'après-midi

## A propos de la Conférence de La Haye

La Conférence de La Haye (prévue à Washington) a récemment émis un certain nombre de vœux concernant la législation de la radio d'amateurs.

Nous en citons quelques-uns :

« 2°) Chaque gouvernement en application du droit que lui confère le Règlement Général de Washington, art. 5, § 18, alinéa 1, apportera telle restriction qu'il jugera nécessaire dans l'emploi par les amateurs des bandes de fréquences qui ont été attribuées à Washington, en Europe continentale. Notamment, les amateurs ne seront pas autorisés à émettre sur les bandes de fréquences réservées à la fois aux services publics et aux amateurs, cependant la bande de 3.500 à 3.600 kcs (85,71 à 87,33 m.) pourra être autorisée pour les amateurs ».

Et plus loin :

« 7°) La puissance totale employée pour l'alimentation des ondes du dernier étage de l'émetteur y compris, le cas échéant, les lampes modulatrices, sera limitée à 50 watts ».

Les vœux qui ont été pris à cette Conférence, ne peuvent entrer en vigueur qu'après acceptation des divers pays.

J. Lefebvre (8GL), Président-Fondateur du R.E.F., a adressé au Ministre des P.T.T. la lettre que nous publions ci-dessous, pour expliquer comme il convenait le point de vue des amateurs-émetteurs sur les diverses questions soulevées à La Haye.

fut consacré à la visite de la station de Trappes appartenant aux Laboratoires Standard.

Un magnifique banquet de plus de cent vingt couverts, réunit les congressistes à l'Hôtel Lutétia et une tombola comportant 20.000 F de lots, fut tirée dans la soirée.

Le scrutin de ballottage eut lieu le 2 juin. Le Comité Directeur qui se représentait est réélu, plus notre camarade Lucot 8LW, nommé trésorier sur la proposition de Larcher qui devint secrétaire.

Le Président Lefebvre fut autorisé à signer le contrat avec la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.

Les modifications proposées pour les Statuts furent approuvées et l'autorisation fut donnée au bureau de porter le montant de la cotisation à 50 F si, à partir du 1<sup>er</sup> janvier suivant, il devenait possible à la rédaction de « REF » de présenter un organe en rapport avec l'importance de l'Association.

Pour la bonne compréhension des événements qui vont suivre, il est nécessaire de faire maintenant un retour en arrière.

La création de la petite feuille « REF » était considérée par les membres du bureau comme un premier essai, réalisé suivant les ressources pécuniaires dont le Réseau disposait, et destiné à donner à l'Association un véritable organe officiel, placé par conséquence sous son seul contrôle. Certains événements avaient en effet montré que cette dernière condition était devenue nécessaire.

L'ambition des créateurs de « REF » était de pouvoir présenter aux membres un Organe Officiel dont l'importance et la présentation fussent comparables à celles des autres revues.

L'étude des conditions d'édition par le Réseau d'une revue agrandie et améliorée nécessita un gros travail de la part des camarades qui avaient accepté cette tâche.

Une des principales difficultés résidait dans le fait que les négociateurs représentant l'Association ne voulaient pas que le nouvel Organe Officiel du Réseau fit double emploi avec le journal déjà existant, et pendant toute la durée des pourparlers engagés avec l'administrateur de cette dernière revue, la principale préoccupation des membres du bureau fut de réaliser la fusion des deux organes en un seul qui eut été édité par l'Association dans des conditions telles que, pour une élévation raisonnable de la cotisation, le service du nouvel organe officiel fut fait à chaque membre.

Le souci de l'exactitude des faits nous oblige à dire que, à aucun moment, les négociateurs représentant le Réseau n'eurent l'impression de rencontrer chez l'imprimeur de l'organe officiel, le même désir qu'ils avaient eux-mêmes de voir se réaliser cette jonction sur des bases qu'ils jugeaient équitables pour notre association et capables de sauvegarder son avenir.

Ayant la conviction que l'œuvre à entreprendre était cependant indispensable, et, subissant également la pression de nombreux membres qui désiraient recevoir satisfaction aux desiderata qu'ils avaient depuis longtemps exprimés, le bureau du Réseau jugea nécessaire d'effectuer le développement de « REF » en faisant supporter à l'association les charges de l'édition d'une nouvelle revue distincte du « Journal des 8 ».

Cela représentait un travail difficile, non seulement par le nombre d'heures à y consacrer, mais aussi par la continuité dans l'effort qui était nécessaire.

Cette décision devait, d'autre part, engager l'avenir du Réseau d'une façon décisive, car l'importance de l'œuvre à entreprendre aurait retiré en cas d'échec, pour longtemps, toute possibilité de donner à l'association un organe qui lui soit propre.

Par ailleurs, il faut le dire, la position prise par certaines personnes rendait redoutable pour les initiateurs de cette entreprise la perspective de subir une polémique qui s'annonçait rude et dont le Réseau risquait de supporter, en partie, les conséquences.

En octobre 1930, le bureau décida d'éditer par les propres moyens de l'Association, une revue vraiment complète et bien présentée.

La rédaction en fut confiée à Audureau 8CA.

En novembre, le premier numéro de « Radio-REF », revue de 32 pages, format in-4° raisin, organe officiel du Réseau, est adressée à tous les membres.

Il ne convient pas ici de retracer les détails d'une longue et âpre polémique qui eut lieu à cette époque et dont le point de départ semble bien être uniquement le dépit causé à l'éditeur de l'ancien organe officiel par la création de « Radio-REF ».

Il est cependant nécessaire de préciser — dans le but d'une information exacte et qui doit être aussi complète que possible — combien peu nombreux, parmi les camarades qui combattirent la nouvelle revue, étaient ceux qui avaient compris les véritables motifs qui avaient déterminé sa création, le sens réel de la polémique à laquelle ils participaient et le tort qu'ils faisaient ainsi, parfois inconsciemment, à l'association tout entière.

Le rappel de cette période de malentendus, de luttes souvent violentes parfois sur de regrettables questions de personnes, doit seulement servir à montrer combien la discorde est génératrice de faiblesse pour les organismes qui en sont la proie.

A la fin de 1930, les services du Réseau furent rassemblés dans un bureau situé rue Claude-Vellefaux, à Paris.

L'installation n'était pas parfaite, elle représentait cependant une grande amélioration par rapport aux conditions antérieures.

Le 8 février 1931 eut lieu dans une salle de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement une Assemblée Générale Extraordinaire qui devait sanctionner l'édition de la revue « Radio-REF ».

La discussion qui porta sur un très grand nombre de points, fut confuse et parfois violente.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, deux opinions nettement opposées étaient en présence. Il semble bien que presque tous les arguments invoqués au cours de la discussion pour combattre « Radio-REF » étaient suscités par des considérations d'ordre sentimental.

Notre camarade Peille 8JG qui avait été chargé par le bureau de négocier avec M. Veulin les conditions de fusion des deux organismes, eut à se justifier d'un retard apporté par lui à la réexpédition d'une importante lettre.

Au moment du vote, chacun était resté sur ses positions.

Le dépouillement des bulletins trancha la discussion en accordant au bureau la possibilité de continuer la publication de « Radio-REF » dans les conditions qui avaient été proposées.

Lorsque le vote fut acquis, un certain apaisement se fit dans les esprits ; toutefois l'Association eut à subir encore d'autres attaques dirigées principalement contre les membres de son bureau, attaques d'autant plus nocives qu'elles bénéficiaient, par l'intermédiaire de l'ancien organe officiel d'une large publicité auprès des membres du Réseau.

Tant que ces querelles ne furent pas terminées, le Réseau ne tira guère profit du travail qui était fourni par un certain nombre de collaborateurs à l'âme cependant bien trempée.

L'auteur de cet article se fait un devoir de mettre à l'honneur ces derniers qui assumèrent une lourde tâche dans des conditions extrêmement difficiles et sans lesquels il est permis de dire que le Réseau ne serait pas ce qu'il est, faute d'une revue satisfaisante.

Le Réseau participa à l'Exposition Coloniale de 1931 (section Métropolitaine).

Ce fut encore pour notre association l'occasion d'une magnifique propagande en faveur des amateurs. Elle reçut en témoignage de l'effort accompli un diplôme de Grand Prix.

Le Maréchal Lyautey voulut bien accepter le titre de Membre d'Honneur du REF.

Du 23 au 28 septembre 1931, le Réseau tint son premier Congrès International dans un amphithéâtre de la Sorbonne.

Au point de vue international, disons de suite que cette entreprise ne rencontra pas le succès espéré.

Les associations étrangères n'envoyèrent pas de délégation et la plupart d'entre elles se bornèrent à faire parvenir des messages de sympathie et d'encouragement à persévérer dans nos efforts.

Par contre, au point de vue intérieur, un utile travail fut effectué.

Un certain nombre de vœux dont la réalisation était particulièrement chère aux amateurs, furent mis en discussion et votés.

M. Brun, délégué de l'Administration des PTT, était présent à ce Congrès.

Plusieurs conférences techniques furent faites par nos camarades Revirieux 8OL et Piraux. Entre temps, un certain nombre de visites furent effectuées au Laboratoire Ampère, à Ivry, à un Central Téléphonique automatique à l'aérodrome du Bourget et à la station de la Tour Eiffel.

L'Assemblée Générale Statutaire qui eut lieu le 27 septembre, ne put réunir le quorum nécessaire.

Enfin dans le magnifique cadre de l'Exposition Coloniale, le banquet traditionnel clôtura ce Congrès auquel M. Gutton et M. le Capitaine Martin voulurent bien assister.

L'Assemblée Générale de ballottage eut lieu le 25 octobre, également à la Sorbonne.